



De l'autre côté de l'UE- Nouvelles Agro-agri de Roumanie

Agriculture et agroalimentaire

N°1 – Janvier 2018 (retour sur S2-2017)

Cette première lettre vous propose un retour sur les principales informations agri-agro de Roumanie sur le dernier semestre 2017. Par la suite, elle aura un rythme trimestriel pour permettre un suivi des évolutions du secteur aussi bien dans le domaine de la politique agricole, des politiques alimentaires et sanitaires que des informations sectorielles et principaux investissements. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions !

1. Politique agricole roumaine et PAC :

07/2017- Le programme national vitivinicole 2014-2018 souffre d'un faible taux d'absorption comparé au précédent programme 2009-2013

10/2017- Le ministre des affaires étrangères roumain, Teodor Melescanu, a déclaré qu'il était dans l'intérêt de la Roumanie de coopérer avec les pays du groupe de Visegrad.

10/2017- Comité de suivi du PNDR 2014-2020

10/2017 - Validation des paiements PAC 2017 et des avances sur les aides directes

11/2017- Absorption des fonds UE : de bonnes avancées sur le 2nd pilier de la PAC

11/2017- Annonce d'un projet de loi pour remettre l'enseignement agricole sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture

11/2017- Soutien à l'agriculture de montagne pour 1 milliard d'euros sur 10 ans

11/2017- Loi foncière : un projet de loi est à l'étude pour renforcer les jeunes agriculteurs

11/2017- Fonds européens : lancement d'un appel à projets pour l'extension du système de cadastre

12/2017- Fonds structurels : signature d'un accord financier entre le Fonds européen d'investissement et le Ministère de l'Agriculture

12/2017- Présentation à Bucarest de la communication sur la PAC par la Commission européenne

12/2017 - La commission européenne fait des propositions de quotas pour les pêches roumaines et bulgares en mer noire

01/2018 : Préparation d'une position concertée sur la PAC en Roumanie – publication attendue en février ou mars

01/2018 : Rencontre entre le Ministre en charge de l'agriculture Petre Daea et l'ambassadrice de France en Roumanie, Michèle Ramis le 25 janvier

01/2018 : La commission européenne a remboursé 664 M€ à la Roumanie dans le cadre des aides directes

01/2018 : Plus de 50 000 tonnes de tomates livrées au marché roumain au terme de la première année de la mesure de soutien au programme « tomate roumaine » en 2017

01/2018 : 33% des exploitations agricoles de l'UE se trouvent en Roumanie

2. Politique alimentaire et sanitaire

07/2017 - Problématique de la double qualité des produits alimentaires : les autorités roumaines prélèvent des échantillons dans 3 États-membres et en Roumanie pour une « étude comparative »

11/2017- Vote de la loi modificatrice sur les modalités d'étiquetage du lait frais et des produits laitiers dérivés

12/2017 – Réactions en Roumanie suite à l'affaire Lactalis

12/2017 - Le Ministère de l'agriculture saisit le conseil de la concurrence suite à une augmentation des prix de certains aliments

12/2017 - Le déficit agroalimentaire de la Roumanie a dépassé 1 milliard d'euros au premier semestre et confirme le déséquilibre d'un export basé sur les matières premières et l'import de produits de valeur ajoutée

12/2017- Kaufland a annoncé s'engager à vendre 60% de porc roumain d'ici 2020

01/2018 - Retour de la peste porcine en Roumanie

3. Actualités des filières et investissements

07/2017- Le Conseil de la concurrence autorise, sous réserve, le rachat des sociétés Covalact SA et Lactate Harghita SA par le groupe Lactalis



- 10/2017**- Environnement des affaires : le Président Iohannis a promulgué la loi concernant l'exemption de l'impôt sur les bénéfices pendant dix ans pour les entreprises réalisant des investissements dans l'innovation et la R&D
- 10/2017**- Rachat d'importance probable dans le secteur porcin par Smithfield (fonds chinois) :
- 11/2017** - Grandes infrastructures : état d'avancement sur les infrastructures routières
- 11/2017** - IFIs : la BERD souscrit à 13% du capital d'une entreprise dans le secteur de l'agroalimentaire
- 11/2017** - INDAGRA
- 11/2017** - Campagne de communication pour le soutien à la filière ovin « Alegea Oiea » / « choisi le mouton »
- 12/2017** - Grands projets : approbation du financement des projets d'accès à l'eau potable par la Commission européenne
- 12/2017** - Conjoncture : augmentation du salaire net moyen en septembre
- 12/2017** - La Roumanie, 8ème puissance agricole européenne – 2017 une nouvelle année record dans la récolte des céréales
- 12/2017** - L'augmentation du prix du bois record en Roumanie inquiète le secteur et notamment pour le bois de chauffage et les industriels du meuble. Causes partagées entre facteur conjoncturel ou surréglementation ?
- 12/2017** - Forum d'échange sur les pesticides le 6 novembre : « avec modération, parlons de pesticides »
- 12/2017** - La Roumanie visée par l'ONG européenne « Animals international » concernant les conditions de transport des animaux vivants en Afrique et Asie
- 12/2017** Le secteur agricole roumain intéresse des investisseurs des Emirats Arabes Unis
- 12/2017** - Le groupe égyptien Pico souhaite se développer en Roumanie
- 12/2017** - IFIs : la BERD finance deux projets pour 65 M EUR
- 12/2017** - Le vice premier ministre roumain va participer au sommet 16+ 1 (16 pays des Balkans + Chine)
- 01/2018** - Conjoncture : année record pour la récolte de céréales
- 01/2018** - La Roumanie a réduit ses exportations de blé en glissement annuel
- 01/2018** - Augmentation des exportations de vins roumains
- 01/2018** - L'export de bétail en hausse a rapporté 315 M€ en Roumanie entre janvier et septembre 2017
- 01/2018** - La Roumanie a exporté du bois et du liège pour plus de 482M€ entre janvier et octobre 2017
- 01/2018** - L'ambassadeur de Biélorussie en Roumanie a indiqué vouloir développer des coopérations dans le secteur agri agro avec la Roumanie
- 01/2018** - Augmentation de 29% des exportations des œufs (période janvier et septembre)
- 01/2018** - Auchan Roumanie a racheté les magasins « OK supermarché », avec trois magasins à Bucarest
- 01/2018** - La BEI va prêter 15 M€ à Agricover Credit IFN pour financer des projets de petite dimension mis en œuvre par des PME dans le secteur agricole

Sources : Agerpress, Profitul Agricol, Actmedia, activités du CAA...



1. Politiques agricoles

Juillet 2017- Le programme national vitivinicole 2014-2018 souffre d'un faible taux d'absorption comparé au précédent programme 2009-2013

Le patronat national de la vigne et du vin (PNVV) s'inquiète du faible taux d'absorption du programme national vitivinicole 2014-2018 qui atteint 10 % mi-2017, contre 100 % d'absorption pour le précédent programme 2009-2013. Le PNVV a publié un communiqué de presse à l'attention de l'ensemble des partis politiques représentés au parlement pour faire état des blocages qui, selon l'association professionnelle, contribuent à retarder l'absorption du programme actuel. Le 1er point concerne la loi 249/2015 relative au recyclage des emballages incombant aux professionnels. La mise en œuvre de cette loi à compter de 2016 a fait l'objet de diverses contestations de la part des opérateurs économiques, en particulier s'agissant du coût du recyclage (2 lei/kg d'emballages, soit 44 centimes EUR/emballages) et du régime de sanction applicable en cas de non-respect des objectifs fixés par la directive européenne, dans un contexte de défaillance de nombreux organismes de transfert de responsabilités (OTR) en Roumanie. Le PNVV critique également les « interférences » de la Cour des comptes de Roumanie dans la rédaction de la réglementation nationale qui ne prendrait pas suffisamment en compte les spécificités du secteur. Enfin, le PNVV souligne l'accréditation tardive de l'autorité de management du programme, alors que celle-ci demeure le MADR (direction générales des politiques agricoles) en lien avec la direction générale du développement rural du ministère, qui est l'autorité de gestion pour le PNDR. De facto, certaines mesures d'investissements sont financées par le PNDR 2014-2020 et non par le programme national vitivinicole (ex. irrigations, machines et équipements agricoles, etc.).

Pour mémoire, l'enveloppe du programme pour la période 2009-2013 était de 210,5 M EUR, portée à 238,5 M EUR pour la période 2014-2018 (+13 %), ce qui correspond à une enveloppe annuelle de 47,7 M EUR, dont 77 % pour la mesure relative à la restructuration/reconversion du vignoble.

Octobre 2017- Le ministre des affaires étrangères roumain, Teodor Melescanu, a déclaré qu'il était dans l'intérêt de la Roumanie de coopérer avec les pays du groupe de Visegrad.

L'annonce a été réalisée lors d'une rencontre à Cluj avec son homologue hongrois Péter Szijjártó.

Selon le ministre roumain, la Présidence du groupe de Visegrad par la Hongrie et la mise à l'agenda de sujets qui intéressent particulièrement la Roumanie, comme la question Balkans, peuvent amener la Roumanie à participer aux rencontres du groupe de Visegrad. Des taux de croissance plus élevés que la moyenne européenne sont aussi des points communs entre la Roumanie et ce groupe. Le ministre hongrois a confirmé l'intérêt d'un rapprochement des relations bilatérales, notamment dans pour la Hongrie qui exporte 5% vers la Roumanie. Selon le ministre hongrois 510 M € de crédits ont été ouverts auprès de la banque hongroise Exim en vue de financer les coopérations bilatérales entre les entreprises roumaines et hongroises.

Cette position a ensuite été recadrée par le Président de la république roumain, qui a indiqué la place de la Roumanie dans une Union européenne soudée.

Octobre 2017- Comité de suivi du PNDR 2014-2020

Le 29 septembre, la VI^{ème} rencontre du comité de suivi du PNDR 2014-2020 a eu lieu au ministère en charge de l'agriculture en présence de la Commission européenne (DGAGRI). Le secrétaire d'Etat Alexandru Potora a présidé cette rencontre. Des modifications du PNDR ont été débattues. Elles concernent des mesures de soutien pour les secteurs porcins et de volailles qui s'investissent dans des mesures de bien-être animal et le soutien des assurances agricoles de prévention des risques. Des modifications ont également été discutées avec les partenaires pour permettre une meilleure absorption des programmes.

Au final, la réactivation de la mesure 14 – Bien-être animal et la mise en place de la sous mesure 17.1 – Contribution à l'assurance récolte ont été approuvées à l'unanimité par le comité de suivi.

De même, il a été proposé l'introduction d'un nouveau paquet dans le cadre de la mesure 10 Mesures agroenvironnementales et climatiques qui visent la protection de certaines espèces d'oiseaux. Et enfin une modification de la mesure 11 – Agriculture biologique à la demande des partenaires sociaux.



Octobre 2017- Validation des paiements PAC 2017 et des avances sur les aides directes

Le 27 septembre, le gouvernement a approuvé le paiement de soutiens à l'agriculture pour un montant de 1,8 Milliard d'euros.

Il s'agit des aides directes dans le secteur végétal pour les demandes 2017, les enveloppes allouées pour les aides animales dans le cadre des aides nationales transitoires et les aides couplées ovine et caprines pour les demandes 2017.

Les aides directes du secteur végétal de 1,574 milliards d'euro se décomposent en 919,14 M€ pour le paiement unique à la surface, 97,07 M€ de paiement redistributif, 540,4 M€ pour le verdissement et 18,01 M€ pour les jeunes agriculteurs. En montant à la surface, ces aides représentent :

- Régime de paiement unique à la surface, au minimum de 97,2 euro/ha;
- Paiement redistributif de – 5 euro/ha pour le premier niveau 1-5 ha inclus et de 48, 3 euro/ha pour le second niveau : de 5 à 30 ha inclus ;
- Verdissement – 57,2 euro/ha;
- Paiement pour les jeunes agriculteurs – 24,3 euro/ha.

Les enveloppes allouées pour les aides animales dans le cadre des aides nationales transitoires se décomposent en :

- 24,08 M euro pour les aides découplées de la production du secteur bovin lait ;
- 101,2 M euro pour le secteur bovin viande ;
- 50,78 M euro pour le secteur ovin/caprin.

Il faut ajouter enfin 48,5 M euro pour les aides couplées ovins/caprins pour 2017.

Les paiements ont eu lieu à partir du 16 octobre 2017 pour les avances puis à partir du 1er décembre pour les soldes.

Novembre 2017- Absorption des fonds UE : de bonnes avancées sur le 2nd pilier de la PAC

Après l'annonce de la bonne avancée des paiements des avances sur le 1er pilier au 15 octobre, le Ministère en charge de l'agriculture et son agence de paiement AFIR ont annoncé à l'occasion d'INDAGRA un taux d'absorption de **30 % des aides du second pilier avec 2,3 Mds € d'autorisation de paiement** à cette date pour 20 000 projets sélectionnés.

Novembre 2017- Annonce d'un projet de loi pour remettre l'enseignement agricole sous tutelle du ministère en charge de l'agriculture

Le ministère en charge de l'agriculture a annoncé souhaiter reprendre la tutelle de l'enseignement agricole. Un projet de loi a été présenté à la commission « éducation » de l'assemblée le 1^{er} novembre. L'objectif est de re-professionnaliser ces formations, mieux doter les lycées agricoles et rapprocher la formation des besoins du secteur. Le renforcement du machinisme agricole et les formations en gestion sont évoquées.

Novembre 2017- Soutien à l'agriculture de montagne pour 1 milliard d'euros sur 10 ans

Le ministre en charge de l'agriculture a annoncé un programme de 1 milliard d'euros sur 10 ans pour la montagne qui couvre 29% du pays. Le budget de 100 M€ pour 2018 est déjà assuré sur le budget national. L'objectif est la remise en état de 4,8 M ha de prairies par l'augmentation de la masse végétale, infrastructure dont adduction d'eau pour les estives, rénovations des fermes d'alpages, des unités de transformation et de collecte. Un conseiller montagne a été nommé également à cette occasion.

Novembre 2017- Loi foncière : un projet de loi est à l'étude pour renforcer les jeunes agriculteurs

Suite à la modification de la loi foncière en 2014 qui a permis l'achat des terres par des personnes étrangères (même si auparavant les entreprises avec des capitaux étrangers pouvaient d'ores et déjà acheter des terrains), les roumains restent très sensibles à la part des terres agricoles détenues par des capitaux étrangers (les chiffres vont de 10 à 30%). Depuis 2014, ce sont autour de 300 000 ha qui ont changé de propriétaires en Roumanie. Une nouvelle modification de la loi foncière est en cours de discussion pour prioriser les agriculteurs actifs et notamment les jeunes agriculteurs. Les roumains réagissent à la communication récente de la Commission européenne détaillant les mesures autorisées en termes de régulation foncière. L'ancien Ministre de l'agriculture Valeriu Tabara, a mentionné le système français et notamment la SAFER comme modèle à suivre.

**Novembre 2017- Fonds européens : lancement d'un appel à projets pour l'extension du système de cadastre**

L'Agence nationale pour le cadastre (ANCP) a lancé un appel à projets pour l'extension du système de cadastre. Ce dernier comportera plusieurs volets, notamment l'amélioration des services d'enregistrement immobilier, l'expansion de l'enregistrement systématique dans les zones rurales et des capacités de gestion de l'Agence. Le coût estimatif du projet est de 313 M EUR, dont 266 M EUR financés sur fonds européens (PO Régional). La date limite pour répondre a été fixée au 15/01/2018.

Décembre 2017 - Fonds structurels : signature d'un accord financier entre le Fonds européen d'investissement et le Ministère de l'Agriculture

Le Fonds européen d'investissement (FEI) et le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ont signé pour la première fois un accord pour aider financièrement les agriculteurs. Cet accord de 126 M EUR, cofinancé par le FEADER et le budget national, permettra de soutenir les investissements et les dépenses en capital des petites exploitations.

Décembre 2017 - Présentation à Bucarest de la communication sur la PAC par la Commission européenne

La représentation de l'Union européenne en Roumanie a organisé le 7 décembre une présentation de la communication de la commission sur la PAC publiée le 29 novembre. Mihai Dumitru, DG Agri adjoint et ancien ministre de l'agriculture était présent aux côtés d'Elvira Cezara Bakker, chef d'unité adjoint. La présentation a porté sur le contexte dans lequel se préparait cette nouvelle PAC : Brexit, conférence de Cork, concertation publique réalisée par la commission, la place de l'UE en tant que premier exportateur agro-alimentaire au monde et nouvelles politiques européennes qui vont peser sur le budget... Ils ont ensuite présenté le calendrier prévu et les principaux objectifs de cette nouvelle PAC : protection de l'environnement et lutte contre le changement climatique, une meilleure répartition des fonds publics entre Etats membres et entre agriculteurs, innovation et connaissance, et nouveaux mécanismes de mise en œuvre pour une nouvelle répartition des responsabilités entre la Commission européenne, les Etats membres et les agriculteurs. Les débats ont porté sur les modalités de la mesure de la performance, les risques de renationalisation de la PAC, la convergence entre Etats membres et le plafonnement. (Source : présentation communication PAC du 7 décembre).

Décembre 2017 - La commission européenne fait des propositions de quotas pour les pêches roumaines et bulgares en mer noire

En vue du conseil de décembre, des propositions de quotas ont été faites par la commission européenne pour les pêches roumaines et bulgares en mer noire. Pour le sprat, la proposition est de maintenir la limite de prise de 11 475 tonnes dont 70% serait alloué à la Bulgarie et 30% à la Roumanie.

Pour le Turbot, la commission propose un quota de 114 tonnes divisé de manière égale entre la Roumanie et la Bulgarie, incluant une période de fermeture de 2 mois entre le 15 avril et le 15 juin et avec une limite de 180 jours de mer par an. La proposition de quota pour le Turbot est en accord avec le plan de gestion multi annuel adopté cette année par la commission générale des pêches. (Source www.seenews.com)

Janvier 2018 : Préparation d'une position concertée sur la PAC en Roumanie – publication attendue en février ou mars

Le Ministre de l'agriculture a engagé une série de concertations depuis début janvier. Une première réunion a eu lieu avec les représentants techniques du ministère, les structures déconcentrées et les membres de l'académie roumaine et des principaux instituts de recherche. La seconde réunion a regroupé les représentants des différents secteurs agricoles, y compris les représentants de la transformation, ainsi que les think tank. Les différents acteurs sont invités à renvoyer d'ici le 2 février leurs propositions par écrit d'ici le 2 février, une nouvelle rencontre étant prévue le 5 février. Il s'en suivra une publication ouverte d'un document de positions partagées. Au mois de mars, le gouvernement roumain proposera à partir de ce document un mémorandum officiel.

Janvier 2018 : Rencontre entre le Ministre en charge de l'agriculture Petre Daea et l'ambassadrice de France en Roumanie, Michèle Ramis le 25 janvier

L'ambassadrice de France Mme Michèle Ramis a rencontré le 25 janvier 2018 M. Petre Daea, Ministre roumain de l'agriculture. Lors de l'entretien, les nombreuses convergences entre la Roumanie et la France ont été soulignées. La



discussion a porté sur la Politique agricole commune (PAC) dans le contexte de sa prochaine réforme en 2020 et de la présidence roumaine de l'Union européenne en 2019, pour laquelle Mme l'ambassadrice a renouvelé son soutien aux autorités roumaines. Il a également été question des relations bilatérales dans le domaine de la recherche agricole et de l'initiative « 4 pour 1000 ». Mme l'ambassadrice a remis au Ministre plusieurs invitations de la part de M. Stéphane Travert, Ministre français de l'agriculture, à participer à des rencontres sur la PAC et au salon international de l'agriculture, qui se tiendra en février prochain à Paris.

Janvier 2018 : La commission européenne a remboursé 664 M€ à la Roumanie dans le cadre des aides directes

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural annonce que la Commission européenne a remboursé début janvier 664 M€, via l'Agence de Paiements et d'Intervention pour l'Agriculture (APIA), pour le prépaiement de paiements directs financés par le Fonds européen de garantie agricole du 16 octobre au 30 novembre. Ces dépenses ont été financées initialement sur le budget de l'Etat sont ensuite remboursées par la Commission européenne. Conformément à la loi, les paiements anticipés ont été effectués entre le 16 octobre et le 30 novembre 2017. En outre, conformément aux lois du Parlement européen et du Conseil, les paiements au titre des régimes d'aide sont effectués le 10 décembre de l'année civile suivante. (Source : www.business-review.eu)

Janvier 2018 : Plus de 50 000 tonnes de tomates livrées au marché roumain au terme de la première année de la mesure de soutien au programme « tomate roumaine » en 2017

La quantité de tomates fraîches livrées en 2017 par les bénéficiaires du programme « tomates roumaines » a dépassé les 50 000 tonnes. Le nombre de clients est évalué à 8000 pour un total de 23 M€ d'après le Ministère en charge de l'agriculture.

Ce sont 4 397 puis 3 3627 producteurs de tomates en zones protégées qui se sont inscrits dans ce programme en 2017. Le ministère confirme la poursuite de ce programme en 2018, un budget de 183M de RON a été alloué à la reconduction de ce programme soit 40 M€. Pour rappel, la valeur de cette aide donnée dans le cadre du « de minimis » est de 3000 euros / bénéficiaire / an.

(Source Agerpress.ro)

Janvier 2018 : 33% des exploitations agricoles de l'UE se trouvent en Roumanie

La dernière enquête structure réalisée en Roumanie en 2016 confirme la très grande proportion d'exploitations agricoles dans ce pays. La Roumanie héberge 33% du total du nombre d'exploitations agricoles de l'UE, alors que la Pologne en héberge 13,2%. Cependant, en termes de surfaces agricoles, la Roumanie se trouve derrière d'autres pays avec 7,5 % des surfaces tels que la France (15,9%) ou l'Espagne (13,3%).

Au niveau européen, en sept années le nombre d'exploitations a diminué de 26%. La surface agricole diminue également mais dans une très faible proportion avec une baisse de 0,1% par an. En conséquence on observe une augmentation de la taille des exploitations.

D'après l'institut de statistique, le nombre d'exploitations a atteint 3,42 l'an passé soit 5,7% de moins qu'en 2013 et 11,3% de moins qu'en 2010. [A noter qu'on comptabilise moins d'1 M d'exploitations bénéficiaires de la PAC d'après l'agence de paiement (APIA). La définition de l'agriculture professionnelle n'étant pas stabilisée au niveau européen, la Roumanie pourrait comptabiliser également dans le nombre total d'exploitations l'agriculture de subsistance et l'agriculture de loisir. A l'inverse, pour les aides de la PAC un seuil minimum d'1 ha est nécessaire ainsi que des parcelles de 30 ares minimum chacune, ce qui exclut un grand nombre de ces exploitations.]

Parmi les 3,42 M d'exploitations, 3,396 n'ont pas d'entité légale (-5,7%) et 26 000 d'entre elles ont des formes sociétaires (-6,4%). La surface agricole utile a diminué de 4,2% par rapport à 2013 et de 6% par rapport à 2010.

2. Politiques alimentaires et sanitaires

Juillet 2017 - Problématique de la double qualité des produits alimentaires : les autorités roumaines prélèvent des échantillons dans 3 Etats-membres et en Roumanie pour une « étude comparative »

Le ministère de l'agriculture (MADR) a annoncé avoir envoyé fin juin des équipes de l'agence nationale sanitaire et vétérinaire (ANSVSA) et de l'autorité nationale pour la protection des consommateurs (ANPC) dans trois Etats-membres de l'UE (Allemagne, Belgique, Pays-Bas), afin de prélever des échantillons de produits alimentaires vendus en grande surface. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la problématique de la double qualité des produits



alimentaires soulevée au Conseil Agriculture par plusieurs Etats-membres de l'Est de l'UE, notamment les membres du groupe de Visegrad.

La démarche des autorités roumaines vise à effectuer une « étude comparative » par rapport aux produits vendus en Roumanie par les enseignes de la grande distribution réputées s'approvisionner dans ces pays (Kaufland, Delhaize, Lidl). 29 échantillons de produits alimentaires ont été prélevés dans les 3 Etats-membres concernés et autant localement (viandes, produits laitiers, conserves de poissons, chocolat). Les échantillons seront analysés par l'Institut d'hygiène et de santé publique vétérinaire qui dépend de l'ANSVSA et le rapport sera rendu public.

Selon la presse, l'Italie et la France devraient également faire l'objet de cette « étude comparative », dans la mesure où plusieurs enseignes françaises de la grande distribution sont également présentes localement (Carrefour, Auchan, Cora). Ce n'est pas le cas pour l'Italie, mais le pays est par ailleurs l'un des principaux fournisseurs de la Roumanie pour les produits agroalimentaires.

Cette opération illustre la dérive populiste de la coalition gouvernementale PSD-ALDE. Outre les visées de communication interne à l'égard de son électorat (majoritairement pauvre et rural), le gouvernement cherche également à montrer qu'il est un partenaire proactif au sein du groupe de Visegrad élargi.

Novembre 2017- Vote de la loi modificatrice sur les modalités d'étiquetage du lait frais et des produits laitiers dérivés

La loi 88-2016 initiale sur l'étiquetage du lait ayant fait l'objet d'une procédure d'infraction, Le parlement a voté la loi 192/2007 qui la remplace et qui entrera en vigueur le 1er janvier 2018. La loi 88-2016 listait des mentions obligatoires sur l'étiquetage des produits qui ont été en grande partie supprimées ou modifiées dans cette nouvelle version. Ainsi la mention « frais » a été supprimée, le pays d'origine du lait cru utilisé comme matière première, ainsi que la proportion de lait en poudre présente dans le produit fini (en pourcentage). Par ailleurs, la mention « produit naturel » peut désormais être apposée si le produit fini est fabriqué avec du lait et avec adjonction de lait en poudre de lait mais pas avec des composants provenant de produits végétaux ou animaux autres que le lait. Et enfin, la seconde mention « produit roumain », peut être apposée dès lors que 100% de la matière première provient de la collecte ou transformation réalisée en Roumanie.

Décembre 2017 – Réactions en Roumanie suite à l'affaire Lactalis

Après s'être ému d'une information tardive de la livraison de lait potentiellement contaminés à la salmonelle en Roumanie, le Ministre de l'agriculture Petre Daea a indiqué avoir diligencé des contrôles dans les infrastructures détenues par Lactalis en Roumanie.

En effet, Lactalis est leader sur le marché après le rachat des 3 marques : LaDorna, Albalact et Covalact.

Au final, la Roumanie a été notifiée dans un second temps après l'extension de la liste des produits touchés et les produits incriminés ont été rappelés. A cette date aucun cas n'a été signalé.

Décembre 2017 - Le Ministère de l'agriculture saisit le conseil de la concurrence suite à une augmentation des prix de certains aliments

Suite à l'augmentation au mois d'octobre d'une série d'aliments tels que les œufs, le lait et le beurre, le Ministre de l'agriculture a saisi le conseil de la concurrence pour une analyse des raisons de ces augmentations. Plusieurs facteurs sont d'ores et déjà évoqués : augmentation des prix de l'énergie et des carburants et saisonnalité de la production d'œufs. (Source : www.agerpres.ro)

Décembre 2017 - Le déficit agroalimentaire de la Roumanie a dépassé 1 milliard d'euros au premier semestre et confirme le déséquilibre d'un export basé sur les matières premières et l'import de produits de valeur ajoutée

Sur la première partie de l'année 2017, la Roumanie a un solde négatif de plus d'un milliard d'euro pour ses produits agro-alimentaires, en forte diminution par rapport à 2016. Les exports d'aliments ont augmenté de 5,1% (3,818 milliard d'euros) alors que les importations ont augmenté de 15% (4,639 milliard d'euro). Le blé reste le produit phare des exportations (19,3%) avec 4,298 M de tonnes et contribue pour 736,6 M€ aux entrées pour les 8 premiers mois de 2017. Les exports de tournesol ont le plus augmenté avec une augmentation de +81,2 M€ pour atteindre 201,2 M€ pour 393 100 tonnes. (Source : www.roaliment.ro)

Côté importations, la Roumanie connaît depuis deux ans des records historiques d'importation depuis deux ans que les récoltes record de céréales et exportations ne parviennent pas à compenser. La tendance exportation de matière



première et importation de produits de valeur ajoutée se confirme et accroît le déficit du solde commercial roumain alors que le pouvoir d'achat des ménages ne cesse d'augmenter.

La part de la France dans les importations roumaines a pour sa part reculé sur le premier semestre 2017 au profit de la Hongrie, premier fournisseur de la Roumanie et de l'Espagne dont les importations ont augmenté sur cette première partie de l'année (+ 9,1%) alors que celles de la France sont en net recul (-25,6% hors secteur forestier et agroéquipement). (Source : INS).

Décembre 2017- Kaufland a annoncé s'engager à vendre 60% de porc roumain d'ici 2020

Kaufland România a annoncé, en présence du ministre de l'agriculture, s'engager auprès de la coopérative agricole "Țara Mea" (ma terre), au travers du premier programme national pour le soutien de la viande de porc 100% roumaine. L'engagement est de vendre 60% de viande de porc roumaine, soit 300 000 porcs par an d'ici 2020, soit plus de 18 000 tonnes.

Ce programme est une collaboration de long terme. La coopérative représente plus de 100 petits et moyens agriculteurs. L'objectif est de passer de 400 à 800 porcs par jour livré pour les magasins Kaufland. Le programme a également pour ambition d'orienter les agriculteurs vers la qualité avec une alimentation animale sans soja et uniquement du fourrage autochtone pour obtenir un goût de viande traditionnel roumain.

L'élevage de porc roumain a connu une forte récession depuis 1989. Il est ainsi passé de 15 M de porc à 800 000 en 2000 pour remonter à 4,46 M de porcs actuellement. Il faudrait actuellement doubler ce nombre pour couvrir les besoins de consommation en Roumanie, actuellement 60% est importé.

L'INS indique que près de la moitié de la consommation de viande des roumains est de la viande de porc, suivi de la volaille avec 15 à 20 kg/an, et enfin viande bovine.

Les roumains mangent en moyenne 60 kg/ an de viande, soit moins que la moyenne européenne de 70 à 75 kg/an. (Source : Agerpres.ro)

Janvier 2018 : Retour de la peste porcine en Roumanie

La peste porcine africaine (PPA) est réapparue en Roumanie, à l'Ouest dans le département de Satu Mare (1 seul foyer). Par ailleurs, un foyer a également été signalé à l'Est à 300 m de la frontière côté moldave (des restrictions de chasse ont été prises). La Roumanie a mis en place des actions de renforcements des mesures de biosécurité dans les exploitations agricoles.

La première épidémie de la peste porcine africaine a eu lieu en 2017 dans le même département. Il avait été introduit dans le pays par des produits animaux contaminés en provenance d'Ukraine.

La zone va être soumise à une interdiction des mouvements de porcs domestiques et sauvages, produits et sous-produits. L'an dernier, le virus de la peste porcine africaine a été actif dans huit pays, à savoir la Pologne, les pays baltes (Estonie, Lettonie), la Biélorussie, la Moldavie, l'Ukraine et la République tchèque.

Il y a quelques jours, l'Allemagne a annoncé qu'il est en état d'alerte après la découverte de nouveaux cas de peste porcine africaine en Pologne et en République tchèque un risque accru de maladie de franchir la frontière. Un des risques de contagion est le facteur humain. Les déchets alimentaires collectés dans les zones de service autoroutières constituent un risque particulier. La peste porcine africaine a progressé depuis la Géorgie et la Russie vers l'ouest jusqu'à la frontière orientale de l'Union européenne. (<https://www.agerpres.ro/>)

3. Actualité des filières agricoles et investissements

Juillet 2017- Le Conseil de la concurrence autorise, sous réserve, le rachat des sociétés Covalact SA et Lactate Harghita SA par le groupe Lactalis

Le Conseil de la concurrence a autorisé la procédure de rachat des deux sociétés Covalact SA et Lactate Harghita SA par le groupe Lactalis, sous réserve que le segment de la production de beurre commercialisé sous la marque « La Dorna » soit transféré à une entité industrielle indépendante du groupe Lactalis. Le Conseil de la concurrence a en effet constaté un risque de consolidation de position dominante sur ce segment après 3 rachats successifs du groupe courant 2016. Le Conseil a toutefois accepté la solution proposée par le groupe Lactalis, après consultation des associations professionnelles, dont LAPAR et APRIL. Pour mémoire, le groupe français est présent en Roumanie depuis le rachat en 2009 de la société La Dorna et de la marque éponyme (lait, crème, beurre, yaourts), sachant que la société produit également des fromages sous les marques Président et Galbani. Le groupe a effectué trois nouvelles



transactions courant 2016 : Albalact SA (marques Zuzu, Albalact, Rarăul, Poiana Florilor, Fulga), Covalact SA (marque Covalact de Țară) et Harghita SA (marque Friss) présents sur les segments lait, crème, beurre et yaourts. Ces récentes transactions font de Lactalis le 1er acteur du secteur des produits laitiers en Roumanie (volume et CA) devant Danone, qui reste leader sur le marché des yaourts. Les autres principaux acteurs locaux sont le néerlandais Friesland-Campina (marques Napolact et Frisco) et l'allemand Hochland.

Octobre 2017- Environnement des affaires : le Président Iohannis a promulgué la loi concernant l'exemption de l'impôt sur les bénéfices pendant dix ans pour les entreprises réalisant des investissements dans l'innovation et la R&D

Cette loi comprend également la suppression de l'impôt sur le revenu pour les personnes travaillant dans l'informatique. Les microentreprises (90% du total des entreprises) seront désormais définies comme ayant un chiffre d'affaire inférieur à 500 000 EUR (contre 100 000 EUR auparavant) et bénéficieront d'avantages fiscaux (taux d'imposition sur le revenu de 1% pour les entreprises ayant au moins un salarié et de 3% sans salarié).

Octobre 2017- Rachat d'importance probable dans le secteur porcin par Smithfield (fonds chinois) :

Par l'intermédiaire du groupe Smithfield, le groupe chinois WH, plus gros fournisseur de viande de porc du monde, prévoit le rachat de deux groupes roumains du département d'Alba appartenant au milliardaire Dorin Mateiu : Elit (CA de 75 M€ et bénéficie de 8 M€) et Vericom. Un accord de rachat d'action a été signé le 25 septembre.

Ce rachat va permettre au groupe WH d'étendre ses opérations en Europe après le rachat en août de groupes polonais Pini Polska, Hamburger Pini et Royal Chicken. Il pourrait devenir leader de l'industrie de la viande en Roumanie.

Elit si Vericom produisent environ 25 000 tonnes de produits carnés annuellement (capacité maximale de 45 000 tonnes) pour plus de 12 000 clients. Les deux entreprises regroupent 3 unités de production carnée et 5 centres de distribution en Roumanie.

En Roumanie, la ferme Smithfield a 46 fermes actives dans les départements de Timis et Arad, plus 4 unités de truies et deux usines modernes de fabrication d'aliments combinés.

Novembre 2017 : Grandes infrastructures : état d'avancement sur les infrastructures routières

Le groupe autrichien Strabag a remporté l'appel d'offres pour construire le segment Targu Mures – Ungheni de l'autoroute de Transylvanie (A3), selon l'Association des Infrastructures. Le contrat est estimé à 250 M RON (55 M EUR), hors TVA. Actuellement, l'autoroute ne comporte que deux segments opérationnels : Bucarest-ploiesti et Campia Turzii – Gilau autour de Cluj-Napoca.

Par ailleurs, la Banque Mondiale financera le projet de la construction du segment d'autoroute Ploiesti-Brasov (environ 173 kilomètres) qui représente un tronçon de l'autoroute A3 qui doit relier la capitale Bucarest à la frontière hongroise. La première mission technique sur ce projet débutera le 30 octobre 2017.

Enfin, neuf entreprises ont répondu à l'appel d'offres lancé par la Compagnie nationale des routes et autoroutes (CNAIR) pour construire le segment 1 (13km, 167 M EUR) de l'autoroute Pitesti – Sibiu (Corridor IV), et huit entreprises pour le segment 5 (30km, 400 M EUR). D'ici la fin d'année, la CNAIR devrait lancer les appels d'offre pour les sections 2,3 et 4.

Novembre 2017 : Grands projets : la Roumanie prévoit d'investir 1,1 Md EUR dans le port de Constanta d'ici 2030. Le Ministre des Transports Razvan Cuc a annoncé un investissement de 1,1 Md EUR d'ici 2030 dans le port de Constanta. Ce plan était inclus dans le Général Master Plan et dans la Stratégie du gouvernement 2017-2020. L'investissement permettra de construire des nouveaux espaces de stockage et de nouvelles installations de manutention de conteneurs, d'étendre et de moderniser les services publics dans le port et de développer des terminaux spécialisés.

Novembre 2017 - IFIs : la BERD souscrit à 13% du capital d'une entreprise dans le secteur de l'agroalimentaire

La BERD investit 32 M RON (7 M EUR) pour prendre 13% du capital d'Agricover (entreprise roumaine dans le secteur de l'agroalimentaire) afin de financer l'expansion de l'entreprise et de répondre à la demande croissante sur ce marché. Cette dernière emploie 850 personnes, soutient 4500 agriculteurs via une offre de services adaptée et génère un chiffre d'affaires de 1,2 Md RON.



Novembre 2017 - INDAGRA

Le salon de l'agriculture roumain, INDAGRA a eu lieu du 25 au 29 octobre. Il a réuni 530 entreprises en provenances de 24 pays dont 20 entreprises pour la France, près de 70 pour les Pays-Bas qui développent son offre commerciale sur les pays de l'Est en prévision du Brexit. 66 000 personnes étaient attendues durant ces 4 jours. La France a présenté pour la première année des animaux vivants (Charolais, Limousine, Ile de France ...) dans un chapiteau extérieur en plus du pavillon français qui réunit traditionnellement les entreprises et filiales françaises. L'ambassadrice de France a inauguré le Pavillon France rappelant la culture agricole importante de la Roumanie et les enjeux liés à une meilleure gestion des conséquences des changements climatiques affectant la production végétale en s'avancant vers une agriculture moderne et performante. Elle a rappelé au représentant du Ministère de l'agriculture l'invitation faite par la France de rejoindre l'initiative « 4 pour 1000 » pour la protection des sols et le climat.

Le Président de la République roumaine et le Ministre en charge de l'agriculture ont ouvert ce salon en regrettant les pertes commerciales du secteur agri-agro (-1 Mds€) et en faisant une série d'annonce (cf infra).

Novembre 2017 - Campagne de communication pour le soutien à la filière ovine « Alegea Oiea » / « choisi le mouton »

A l'occasion du salon de l'agriculture, le Ministre de l'agriculture roumaine, qui a déjà montré un intérêt marqué pour le mouton, a lancé une campagne de communication pour le soutien à la filière carnée ovine. Cette campagne de communication d'une durée de 3 mois a pour objectif de redonner envie aux roumains de consommer de la viande ovine.

La consommation de viande de mouton se situe autour de 2,6 kg/hab en 2016 (2kg/hab en UE, 2,9kg/hab en France) et en augmentation (2,3 kg/hab en 2015 mais seulement 0,7 kg/hab en 2014). La période de consommation se situe à Pâques et est couverte majoritairement par de la production interne. La Roumanie exporte également ses ovins (218 M€ pour 107kt) vers le Moyen Orient, Lybie, Territoire palestinien, Jordanie, Liban, Turquie, Italie et importe (5.2M€ pour 2 kt) de la viande de mouton depuis la Hongrie, l'Espagne la Grèce et l'Autriche. Le cheptel ovine est de 16,3 M de bêtes dont 4,8 M d'agneaux (soit 29.4% de l'effectif).

Décembre 2017- Grands projets : approbation du financement des projets d'accès à l'eau potable par la Commission européenne

La Commission européenne a approuvé un financement de 17 M EUR pour des projets d'amélioration de gestion et de distribution de l'eau potable pour 5 départements de la Roumanie (Constanta, Gorj, Ialomita, Ilfov et Suceava). D'après la représentation de la Commission en Roumanie, environ 31 700 personnes bénéficieront de ce projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable.

Décembre 2017- Conjoncture : augmentation du salaire net moyen en septembre

D'après l'Institut national de statistique, le salaire net moyen a atteint 2376 RON (520 EUR) en septembre 2017, en hausse de 13,5% sur un an. Les employés du secteur informatique perçoivent les plus hauts salaires en moyenne (1325 EUR), à l'inverse du secteur hôtellerie-restauration (310 EUR).

Décembre 2017 - La Roumanie, 8eme puissance agricole européenne – 2017 une nouvelle année record dans la récolte des céréales

Eurostat a publié une analyse sur la production agricole en 2016. Au total on a observé une production totale de 405 milliards d'euros, de 2,8% inférieure à 2015. Les Etats membres avec la plus grande production sont la France (73 milliard d'euros soit 17% du total UE), l'Italie (53,4 milliards euro soit 13% du total UE) et l'Allemagne (52,9 milliards euro soit 13% du total UE). La Roumanie arrive en 8eme position derrière la Pologne avec 15,4 milliards d'euros soit 4% du total UE. La valeur de la production a augmenté de 0.9% en 2016 en comparaison avec 2015, notamment grâce à la croissance des services agricoles de 4,7% et des cultures agricoles de 3,6% alors que dans le même temps, la production animale a diminué de 5%. (Source agerpres.ro)

Les premiers chiffres des récoltes de 2017 montrent qu'il s'agit d'une nouvelle année de record historique. Les rendements sont montés à 4 836 kg/ha pour le blé, 2 844 kg/ha pour le colza, 2 776 kg/ha pour le pois, 2 725 kg/ha pour le tournesol, 2 381kg/ha pour le soja et 5 858 kg/ha pour le maïs. Le blé connaît ainsi une augmentation de 20% de récolte (plus de 10 M de tonnes). Au total la récolte de céréales se monte à 27 M de tonnes avec des records



historiques pour 7 cultures (blé, colza, pois, orge, tournesol, soja, maïs) plus pour les pommes de terre et le raisin (le système anti-grêle a bien fonctionné). La Roumanie pourrait arriver à la première place européenne pour le maïs (14,5 M de tonnes) et le tournesol (3,167 M de tonnes), en attente des résultats français. Le Ministre indique que cette année record est due à des conditions climatiques favorables mais également des soutiens financiers apportés à temps pour permettre les mises en culture (Source : www.madr.ro et www.agerpres.ro).

Décembre 2017 - L'augmentation du prix du bois record en Roumanie inquiète le secteur et notamment pour le bois de chauffage et les industriels du meuble. Causes partagées entre facteur conjoncturel ou surréglementation ?

L'exploitation forestière en Roumanie est depuis quelques années sous les regards attentifs des ONG environnementales. Les ministères en charge du secteur forestier ont renforcé les réglementations entre 2015 et 2017, la Roumanie fait désormais partie des pays les plus réglementés dans le domaine. Le renforcement des mesures administratives en aurait ralenti l'exploitation et aurait concouru à l'augmentation des prix de 250% entre 2011 et 2017. Désormais, le prix de la stère dépasse en Roumanie celui de l'Allemagne. Le secteur tire une sonnette d'alarme, chiffres à l'appui, montrant les effets dévastateurs sur les plus petites entreprises et les pertes financières. L'impact est aussi ressenti sur le bois de chauffage qui a un rôle social très important pour les ménages ruraux avec des revenus le plus souvent modestes.

La rencontre qui associait le monde académique, professionnel et institutionnel propose de monter un groupe de travail pour résoudre les difficultés rencontrées : stabilisation des données et de leur interprétation, part des ressources à protéger (forêts vierges, Natura 2000... et compensations liées) et la part des ressources exploitables.

A noter que plusieurs facteurs sont évoqués pour expliquer l'augmentation connue en 2016 et 2017, notamment la fin des exportations de bois en provenance d'Ukraine et de Biélorussie.

(Source : forum Forbak – 6 décembre 2017)

Décembre 2017 - Forum d'échange sur les pesticides le 6 novembre : « avec modération, parlons de pesticides »

L'association des industries de protection des plantes en Roumanie (AIPROM) dont le président est le français Pascal Cassuelle, responsable Bayer pour la zone, a organisé le 6 novembre dernier une rencontre sur le rôle des pesticides dans l'agriculture. Des diplomates, académiciens, professionnels roumains et des représentants du COPA-COGECA étaient présents. Le Ministère de l'agriculture n'a finalement pas participé à la rencontre mais Mihai Turcanu, parlementaire européen a été présent.

Iulia Nicola, responsable de Dow AgroSciences et vice-présidente de l'AIPROM, a présenté l'impact de l'interdiction potentielle de 75 de substances actives sur les 400 approuvées au niveau européen. Les résultats présentés prédisent une diminution de moitié de la production de maïs. Les échanges se sont concentrés sur le glyphosate et les néocotinoïdes. Des représentants d'exploitations de grande taille du sud du pays (milliers d'hectares) ont indiqué qu'il ne serait plus possible de produire du maïs et du tournesol sans néocotinoïdes.

Un représentant de l'association des apiculteurs a indiqué que des néocotinoïdes étaient appliqués en dehors des zones autorisées à la dérogation. Un débat technique a suivi. L'Association des producteurs de Maïs a demandé le soutien financier du ministère de l'agriculture pour mettre en place une cartographie des parasites. En conclusion, le conseiller agricole hollandais à Bucarest a encouragé les participants à trouver une position équilibrée qui n'oppose pas les agriculteurs roumains aux fonctionnaires européens. (Source : Agrinet.ro).

Décembre 2017 - La Roumanie visée par l'ONG européenne « Animals international » concernant les conditions de transport des animaux vivants en Afrique et Asie

La Roumanie qui exporte tous les ans plus de 1,5 millions de veaux et moutons principalement en Libye, Jordanie et Israël est le premier exportateur d'animaux vivants de l'UE. L'association « Animals international » dénonce aussi bien les conditions de transports et de sacrifice de ces animaux qui enfreindraient la législation européenne et les décisions de la cour européenne de justice. L'association préconise l'export de viande congelée plutôt que d'animaux vivants et indique agir dans le cadre d'une campagne plus large de médiatisation au niveau européen. (Source : www.agerpres.ro)

Décembre 2017 Le secteur agricole roumain intéresse des investisseurs des Emirats Arabes Unis



Le Ministre de l'agriculture roumain a reçu le 6 octobre l'ambassadeur des Emirats Arabes Unis. Les échanges ont porté sur les opportunités d'investissements pour l'irrigation, le maraîchage et la transformation (conserverie). (Source : www.madr.ro)

Décembre 2017, Le groupe égyptien Pico souhaite se développer en Roumanie

Le groupe Pico fondé en 1974 est actif en agriculture, pétrole, gaz et équipements industriels. Le groupe est présent en Roumanie depuis 2013 dans le secteur des hydrocarbures. La Roumanie a exporté 378M de dollars pendant les 9 premiers mois de 2017, l'Egypte est le second partenaire de la Roumanie en Afrique et Moyen orient. (Source : www.romania-insider.com)

Décembre 2017, IFIs : la BERD finance deux projets pour 65 M EUR

La BERD va participer à hauteur de 40 M EUR à l'extension d'un programme d'émissions obligataires de Can-Pack, producteur de canettes en aluminium. L'entreprise souhaite financer une nouvelle ligne de production pour une usine implantée en Roumanie et renforcer sa position en Pologne. Par ailleurs la BERD va fournir un prêt de 25 M EUR Alu Menziken (métallurgie) pour la construction d'une usine dans le nord-ouest de la Roumanie.

Décembre 2017, Le vice premier ministre roumain va participer au sommet 16+ 1 (16 pays des Balkans + Chine)

Le vice-premier ministre roumain Paul Stanescu a présidé une délégation roumaine lors du 6eme sommet de la coopération entre les Etats de l'Europe centrale et de l'Est et la Chine (format 16+ 1) qui a eu lieu à Budapest. Le thème principal était la coopération financière et commerciale, et l'initiative « la nouvelle route de la soie » promue par la Chine pour le développement des connections entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique.

Janvier 2018, Conjoncture : année record pour la récolte de céréales

Les récoltes de céréales ont atteint des niveaux record en 2017 pour sept cultures (blé, colza, pois, orge, tournesol, soja, maïs), à 27 M de tonnes. Les récoltes de blé augmentent de 20% (plus de 10 M de tonnes). La Roumanie est à la première place européenne pour le maïs (14,5 M de tonnes) et le tournesol (3,2 M de tonnes). Pour mémoire, la Roumanie se classait 8ème en 2016, après la Pologne.

Janvier 2018, La Roumanie a réduit ses exportations de blé en glissement annuel

En novembre, la Roumanie a exporté 3,34 Mt de blé, soit 20% de moins que le même mois de 2016 (4,1524 Mt). En termes de céréales les exportations ont été de 7,87Mt en diminution de 5,6%. La Roumanie a fait transiter 27,53 Mt de blé de juillet-novembre 2017 via les ports, ce qui est légèrement inférieur à la même période la saison dernière (27,7575 Mt).

L'Egypte conserve la première place parmi les acheteurs de blé roumain, en important 6,26Mt contre seulement 3,77 Mt entre juillet et novembre de la saison dernière.

Le deuxième plus grand importateur est l'Espagne en raison de la récolte de blé inférieure cette saison – 4,78 Mt (1,57Mt l'an passé). De plus, une augmentation de la demande est observée par la Jordanie et le Soudan.

Janvier 2018 : Augmentation des exportations de vins roumains

La société viticole roumaine Cramele Recas a annoncé une augmentation de 18% de ses exportations vers le Royaume-Uni en 2017 et prévoit d'exporter 10 millions de bouteilles en 2018. La société affirme que les vins roumains bénéficient aux détaillants en leur offrant des vins «bien faits et abordables à un moment où les vins européens subissent la pression de l'euro et ont une disponibilité réduite en raison de mauvaises récoltes». Crama Recas prévoit également de se lancer dans des vins haut de gamme au cours des prochains mois. (Source : talkingretail.com)

Janvier 2018 : L'export de bétail en hausse a rapporté 315 M€ en Roumanie entre janvier et septembre 2017

Au cours des trois premiers trimestres de 2017, la Roumanie a encaissé plus de 315 M€ grâce à ses exportations de bétail vers l'UE et le reste du monde, en hausse de 15% par rapport à la même période en 2016, où elle avait collecté près de 275 M€.



Cela correspond à environ 148 717 tonnes d'animaux vivants, en hausse de 6% par rapport aux 140 204 tonnes exportées au cours de la même période en 2016. Le secteur le plus important est le secteur ovin/caprin avec 146,8 M€ pour 67 137 tonnes et des exportations de bovins vivants qui ont rapporté 145,71 M€ (56 831 tonnes).

La Roumanie a également exporté des volailles vivantes (poulets, canards, dindes et pintades), pour 19,2 M€ (23 139 tonnes), et des équins pour 2,12 millions d'euros (1 251 tonnes).

Les exportations de porcs vivants n'ont rapporté que 346 476 € pour la même période (255 tonnes), tandis que les exportations d'autres animaux vivants ont rapporté 1,15 M€ (101 tonnes).

A l'inverse sur la même période, la Roumanie n'a importé que 34 395 tonnes d'animaux vivants, soit une baisse de 8,1% par rapport 2016, pour 118 M€ contre 106 M€ entre janvier et septembre 2016.

Janvier 2018 : La Roumanie a exporté du bois et du liège pour plus de 482M€ entre janvier et octobre 2017

La Roumanie a exporté pour 482 M€ de bois et de liège sur les 10 premiers mois de 2017, soit 3.2% de baisse par rapport à la même période en 2016 (source INS).

Les importations s'élèvent à 192,7M€, avec une baisse de 0,5% par rapport à la même période en 2016, soit un solde bénéficiaire de 289,4 M€ pour ce secteur.

Janvier 2018 : L'ambassadeur de Biélorussie en Roumanie a indiqué vouloir développer des coopérations dans le secteur agri agro avec la Roumanie

L'ambassadeur de Biélorussie en Roumanie a indiqué avoir identifié plusieurs pistes de coopération entre la Biélorussie et la Roumanie. Il a indiqué que des investissements conjoints donnerait des opportunités à la Roumanie de vendre ses produits à des niveaux modérés de taxes sur le marché Euro-asiatique du fait que la Biélorussie est membre de l'union commerciale euro-asiatique. Ce sont plus spécialement les produits laitiers qui sont concernés du fait d'une reconnaissance de la bonne qualité des produits roumains dans ce secteur. Une visite d'une délégation roumaine en Biélorussie avait eu lieu pour la première fois en septembre dernier. L'ambassadeur s'est dit intéressé pour développer la collaboration également dans les champs institutionnels et culturels/éducatif.

Janvier 2018 : Augmentation de 29% des exportations des oeufs (période janvier et septembre)

La Roumanie a exporté 8,715 tonnes d'oeufs dans les 9 premiers mois de 2017, soit une augmentation de 29% par rapport à la même période en 2016. Les ventes ont augmenté de 53% pour atteindre 9,55 M€ d'après le Ministère de l'agriculture roumain.

A l'inverse les importations ont diminuées avec des importations pour 7 ,808 tonnes soit 14,48 M€ . D'après l'union des producteurs de volailles en Roumanie, les roumains mangent une moyenne de 240-250 oeufs par an, ce qui représente 20 à 22 oeufs par mois à l'exception de la période de Pâques où la consommation monte à 30 oeufs/mois.

L'automne dernier, le prix des oeufs en rayon a augmenté fortement alors qu'ils avaient augmenté de 24% "à la porte de la ferme". L'analyse des marchés aurait lié ce phénomène à la "crise du fipronil" qui a créé des distorsion sur les marchés de nombreux pays européens. La production annuelle d'oeufs dans le secteur industriel s'élève approximativement à 1,36 Mds d'unités.

Janvier 2018 : Auchan Roumanie a racheté les magasins « OK supermarché », avec trois magasins à Bucarest

Auchan Roumanie aurait acquis le distributeur local OK, qui exploite trois supermarchés dans la capitale Bucarest. Auchan a réaménagé ces magasins sous sa marque 'Mon Auchan', avec les deux premières réouvertures en ce début d'année. Le groupe de distribution français a démarré ses activités en Roumanie en 2005 et exploite aujourd'hui 33 hypermarchés et quatre supermarchés My Auchan dans le pays. Dans le cadre de ses opérations mondiales, Auchan Retail poursuit actuellement un plan de transformation visant à homogénéiser ses enseignes et à mettre davantage l'accent sur la marque Auchan. Dans le cadre de ce programme, le groupe a annoncé hier la création d'un nouveau comité de gestion, afin de créer une équipe de direction plus internationale et «proche du terrain». Les directeurs de pays, y compris Ionut Ardeleanu, directeur d'Auchan Retail Romania, ont été nommés à ce comité, dirigé par le directeur général du groupe, Wilhelm Hubner. (Sources Ziarul Financiar cité par esmmagazine.com)

**Janvier 2018 : La BEI va prêter 15 M€ à Agricover Credit IFN pour financer des projets de petite dimension mis en œuvre par des PME dans le secteur agricole**

La Banque européenne d'investissement (BEI) va prêter 15 M€ à Agricover Credit IFN pour financer des projets de petite dimension mis en œuvre par des PME dans le secteur agricole. Il s'agit de la première opération de la BEI en Roumanie qui bénéficie de la garantie du budget de l'UE au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS). Le FEIS est une initiative mise en œuvre conjointement par le Groupe BEI – composé de la BEI et du Fonds européen d'investissement (FEI) – et la Commission européenne. Le FEIS est l'un des trois piliers du Plan d'investissement pour l'Europe qui vise à alimenter la relance des investissements dans les projets stratégiques dans toute l'Europe.

Commentaires de Cristian Popa, vice-président de la BEI : «Agricover Credit IFN sera en mesure d'accorder davantage de prêts à moyen terme abordables à des PME opérant dans le secteur agricole. La présente opération appuiera le renforcement de la productivité et contribuera au développement économique de zones rurales. Ce premier financement au titre du FEIS devrait être suivi d'opérations dans d'autres secteurs et favoriser la constitution d'une réserve de projets diversifiée qui se développera avec le temps. »

La BEI s'est associée à Agricover Credit IFN qui est actuellement la seule institution financière de Roumanie exclusivement axée sur le financement des exploitations agricoles et de leurs projets, dans le cadre d'une procédure d'audit préalable personnalisée. Le prêt de la BEI permettra d'aborder la problématique plus générale de la pénurie de financements pour les PME agricoles en Roumanie et contribuera ainsi à une mise en œuvre plus efficace du potentiel agricole du pays. (Source : www.eib.org)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Bucarest

Responsable de la publication : Michel Cywinski
Service Économique de Bucarest
Adresse : 13-15, rue biserica Amzei

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Marie-Luce GHIB

Version janvier2018